Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260716-090726DELIB3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six le neuf juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal FRENDO, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENTE : Mme LE ROLLAND Florence

Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M Yves BRUNET
M. Jean-Baptiste CORDON donne procuration à M Philippe DAULY

Secrétaire de séance : Mme Nathalie JOSSELIN

---

annule et remplace la délibération du 4 juin 2026

Délibération 3 — DEVIS SAUR

La commune a reçu deux devis de la SAUR pour réaliser des travaux.

Le premier concerne le terrain de football pour le renforcement du branchement existant en diamètre 33/40. Le forfait du branchement d'eau potable en diamètre 31/40 mm sur 6 mètres en RPC est de 1 766.65 € HT. il faut ajouter la fourniture et la pose d'un compteur DN 30 pour 252.38 € HT. Le devis comprend la fourniture et la pose d'un regard pour un compteur D30 en polyéthylène ou PVC équipé d'un rail et cadre galva/tampon fonte pour un montant de 495.90 € HT qu'il faut absolument rajouter au devis. Le coût total du devis est de 2 514.93 € HT.

L'autre proposition est l'implantation d'un poteau incendie diamètre nominal 100 mm avec une protection béton au lieu-dit « La Chesnais ». le montant des travaux s'élève à 3 423.00 € HT.

Les conseillers n'émettent aucune opposition aux deux devis présentés.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22 Côtes d'Armor

Mme Nathalie JOSSELIN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 10 7 2026

MAIRIE DE BOURSEUL